

COMMUNE DE BON-ENCONTRE
CONSEIL MUNICIPAL
Séance ordinaire du 6 AVRIL 2021 à 18 h

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le 6 AVRIL à 18 h, le Conseil Municipal de la Commune de BON-ENCONTRE légalement convoqué le 24 mars 2021, s'est réuni en séance ordinaire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **29**

Étaient présents : Mme LAMY Laurence, M. AMELING Christian, Mme ANNETTE-OGIER Jacqueline, Mme CHATOT Magali, M. MOINEAU Philippe, Mme TREY D'OUSTEAU Brigitte, Mr BIELLE-BIARREY Laurent, Mme VILLA Pierrette, Mme PAILHORIE Anne, Mme ALBERTI-DEFFIS Véronique, M. COUDERC Patrick, Mme FERRAND Isabelle, M. ROULET Pascal, M. GALABERT Vivian, M. VALERO Jean-Michel, Mme LAFFAGE Stéphanie, M. BRUNOT Philippe, Mme DERHOURHI Martine, M. VINDIS Marcel, Mme BARRAULT Simone, M. VIDAL Jean-Christophe, M. BRUGIDOU David.

Étaient représentés :

M. DEGUIN Gérard pouvoir à Mme VILLA Pierrette.
Mme TABANON Chantal pouvoir à Mme CHATOT Magali.
M. JEANNE Vincent pouvoir à M. AMELING Christian.
M. RAYSSAC Pascal pouvoir à Mme DERHOURHI Martine.
Mme DERRAMOND Laurence pouvoir à M. BRUNOT Philippe.

Absents :

M. GABEN Stéphane.
Mme ESPINASSE France.

Monsieur David BRUGIDOU a été désigné secrétaire de séance.

2021.19 - OBJET : BUDGET PRIMITIF 2021.

VOTE : Pour : 20 Contre : 7 (M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND, Mme DERHOURHI, M. VINDIS, Mme BARRAULT, M. VIDAL).

Mes Chers Collègues,

I. Considérants et références juridiques :

Le budget primitif 2021 que j'ai l'honneur de vous présenter s'équilibre en dépenses et recettes pour la section de fonctionnement comme pour la section d'investissement.

La section de fonctionnement atteint 9,4 M€ mais prévoit une baisse de 2.24 % par rapport au BP 2020.

La section d'investissement (5 360 K€) affiche un montant élevé avec 3 860 K€ de dépenses d'équipement alors que les restes à réaliser ne représentent que 767 K€. Les dépenses d'équipement nouvelles s'élèvent donc à 3 093 K€.

Le report de l'excédent de fonctionnement cumulé élevé (3 262 K€) associé à la maîtrise des dépenses de fonctionnement, permet d'envisager un virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement de 2 420 K€ pour le budget prévisionnel 2021.

Les recettes d'investissement comprennent, comme prévu lors du DOB 2021, un emprunt projeté de 400 K€. Toutefois la collectivité continue son désendettement progressif par le fait de financer ses investissements à la fois par ses ressources propres et son autofinancement.

Le budget 2021 se présente donc comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
•Section de fonctionnement :	9 483 260.01 €	9 483 260.01 € (- 2.24 %)
•Section d'investissement :	5 360 375.63 €	5 360 375.63 € (+ 11.60 %)
BUDGET TOTAL :	14 843 635.64 € (+2.34 %)	14 843 635.64 € (+2.34 %)
	14 504 242.10 € (en 2020)	

1.- SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle s'équilibre en dépenses et recettes à 9 483 260.01 € (- 2.24 %)

Les principaux postes de cette section sont :

RECETTES

- Les produits des domaines (70) : 312 000 € (au lieu de 345 150 € BP 2020)
 - - 9.60 %
 - Pour la troisième année consécutive la prévision budgétaire est à la baisse.
 - Anticipation sur la baisse des redevances à caractère culturel (locations de salles municipales, arrêt des spectacles)
- Les impôts et taxes (73) : 5 258 739 € (au lieu de 5 293 439 € BP 2020)
 - - 0.66 %
 - Prise en compte de la revalorisation des valeurs locatives sur la base de l'évolution de l'indice des prix à la consommation (+ 0.2 % en 2021 au lieu de 1.2 % en 2020)
 - Une croissance physique prévisionnelle des bases fiscales de 0.8 % au lieu de 1.78% en 2020 (information non communiquée à ce jour par l'Etat)
 - Stabilité du FNGIR et de l'enveloppe du FPIC (78K€)
 - Stabilité de l'Attribution de Compensation et de la dotation de solidarité communautaire.

- Maintien de la recette liée à la taxe sur l'utilisation des services publics et du domaine et de la Taxe Locale sur les Publicités Extérieures.
- Les dotations et participations (74) : 521 310 € (au lieu de 680 406 € BP 2020)
 - - 23.38%
 - Baisse de la dotation forfaitaire dû à l'écrêtement en lien avec le potentiel fiscal de la commune pour alimenter les dotations de péréquation.
 - Maintien de la dotation de solidarité rurale et de la Dotation de compensation de la réforme de TP.
 - Suppression des allocations compensatrices de la TH (- 127 K€)
- Autres produits de gestion (75) : 28 210 € (24 000 au BP 2020)
 - + 17.52 %
 - Recette des loyers en augmentation (location maison Mathieu)
- Atténuation de charges (013) : 96 241 € (au lieu de 152 768 € BP 2020)
 - - 37.00 %
 - Retour à un niveau normal après un réajustement en 2020 lié à des estimations de remboursement de salaire par l'assurance pour les agents en maladie longue durée, accident de travail, congés maternité et paternité...

DEPENSES

- Les charges à caractère général (011) : 1 742 094 € (au lieu de 1 669 447 € BP 2020)
 - + 4.35%
 - Elles augmentent dans leur globalité mais en fonctions des postes, on constate des hausses notamment de :
 - Fournitures de voiries : 92 K€ (68 K€ en 2020)
 - Travaux bâtiments publics : 53 K€ (38 K€ en 2020)
 - Petit entretien de voirie : 65 K€ (50 K€ en 2020)
 - Animations service jeunesse été : 21 K€ (15 K€ en 2020)
 - Eau : 54 K€ (35 K€ en 2020)
 - et des baisses notamment de :
 - Prestation repas : 294 K€ (316 K€ en 2020)
 - Energie : 178 K€ (185 K€ en 2020)
- Les dépenses du personnel (012) : 3 933 024 € (au lieu de 3 638 810 € BP 2020)
 - + 8.09 %

- Après trois années consécutives de prévision budgétaire à la baisse, le BP 2020 avait prévu une hausse des charges de personnel qui s'est confirmée dans le Compte Administratif 2020 (+3.89 %).
- L'augmentation prévue en 2021 de 8.09 % par rapport à 2020 s'explique par :
 - L'augmentation du temps de travail d'un agent à temps partiel en année pleine
 - La création d'un poste supplémentaire au Multi-accueil en année pleine
 - Le maintien du recrutement de contractuels pour mettre en place les protocoles COVID-19
 - Les recrutements de contractuels pour remplacer les titulaires absents équivalents à 2.0 ETP d'un an pour le service des affaires scolaires et 1.5 ETP pour les services techniques,
 - Le recrutement de 2.5 ETP dans le cadre de la mise en place du guichet unique administratif et du guichet unique associations,
 - Le tuilage des postes de titulaires suite à des départs à la retraite
 - Augmentation du taux de l'assurance statutaire du personnel en année pleine
 - Les avancements d'échelons liés au GVT
 - L'organisation des 2 tours des élections simultanées des Régionales et Départementales
- La prévision du retour éventuel des agents en disponibilité pour convenance personnelle

- Atténuation de produits (014) : 4 100 € (au lieu de 5 100 € BP 2020)
 - -19.61 %
 - Contribution au FPIC 2021

- Les autres charges de gestion (65) : 599 010 € (au lieu de 596 460 € BP 2020)
 - +0.43%
 - Une augmentation très faible qui prend toutefois en compte :
 - La participation au SIVU Centre de Loisirs de St Ferréol,
 - La participation de l'aide à l'association « Histoire d'enfants »
 - La subvention à l'association « musiquenvie » liée à l'effectif de Bon-Encontres fréquentant l'école.

- Les charges financières (66) : 47139.55 € (au lieu de 57 281.62 € BP 2020)
 - -17.71 %
 - En lien avec le désendettement et la structure de notre dette

- Les charges exceptionnelles (67) : 32 200 € (au lieu de 32 300 € BP 2020)
 - -0.31 %
 -
- Les dotations aux provisions (68) : 30 000 € (au lieu de 40 000 € BP 2020)
 - - 25.00 %
 - Diminution des risques de contentieux en cours et les éventuelles indemnités à verser (Urbanisme)
- Les dépenses imprévues (022) : 200 000 € (idem BP 2020)
 - Permettent de répondre rapidement à des aléas budgétaires.

2.- SECTION D'INVESTISSEMENT

Elle s'équilibre en dépenses et recettes à 5 360 375.63 € (+ 11.60 %)

Le niveau de dépenses nouvelles d'équipement prévu cette année est de 3 093 K€ (2 127 K€ en 2020). Les Restes A Réaliser qui s'ajoutent et qui s'élèvent à 767 K€ sont couverts intégralement par l'excédent de fonctionnement capitalisé qui apparaît en recettes (compte 1068) ainsi que par les RAR comptabilisés en recettes d'investissement.

Le niveau en hausse des recettes d'équipement (+ 58.51%) s'explique par un recours à l'emprunt (400 K€) cette année contrairement à 2020. Le report de l'excédent de fonctionnement cumulé (3 262 K€ au lieu de 3 137 en 2020), permet d'envisager au Budget Prévisionnel 2021, un virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement de 2.4 M€.

RECETTES

Les principaux postes des recettes d'investissement sont :

- Subventions (13) : 871 376 € (au lieu de 802 075 € BP 2019)
 - + 8.64 %
 - Avec 653 346.81 € de RAR contre 541 260.42 € en 2020, et 218 030 € de recettes nouvelles, elles sont en lien avec les investissements réalisés ou engagés mais non encore soldés. Le Fond de Solidarité Territorial de l'Agglomération d'Agen reste toujours la principale source de subvention complétée par les Dotations d'Equipement de l'Etat et la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DETR et DSIL).
- Emprunts (16) : 400 000 € (0 € au BP 2020)
 - Un recours à l'emprunt comme prévu dans le DOB 2021. Le besoin de financement s'équilibrera en faisant également appel à nos ressources propres et en puisant dans le fond de roulement.
- Dotations (10) : 172 000 € (au lieu de 285 000 € BP 2020)

- - 39.65 %
- Diminution du FCTVA en lien avec les investissements réalisés en 2019.
- Excédent de fonctionnement Capitalisé (1068) : 847 637.08 € (au lieu de 1 285 853.30 € BP 2020)
 - - 34.08 %
 - C'est le résultat de l'affectation du résultat 2020 qui doit couvrir le besoin de financement (voir délibération N° 2020-05 du conseil du 09 mars 2021). Pour ne pas grever les marges de manœuvre de l'exercice 2021, il est calculé pour couvrir intégralement le solde des Restes à Réaliser de 2020. Ainsi, le budget 2021 n'est pas tenu de mobiliser des recettes pour financer ces dépenses engagées mais non payées.
 - Il prend également en compte le résultat de l'exercice de la section d'investissement (Recettes – dépenses) et du solde d'exécution reporté n-1 (déficit cumulé).

DEPENSES

Les principaux postes des dépenses d'investissement sont :

- Immobilisations incorporelles (20) : 299 882 € (au lieu de 152 830.60 € BP 2020), logiciels (27.3 K€) et frais d'études (200 K€).
 - + 96.22 %
 - 22 K€ de RAR
 - 277 K€ de dépenses nouvelles avec le prolongement des équipements des écoles, la numérisation des actes d'état civil et la dématérialisation des instances.
 - Poste de frais d'études élevé en lien avec la décision d'engager en 2021 les études préalables pour les grands projets de mandat (silos, pôle sénior...)
- Subventions d'équipement versées (204) : 512 976.34 € (au lieu de 1 077 787.34 € BP 2020)
 - - 52.40 %
 - 259 K€ de RAR pour la réalisation de logements sociaux.
 - 253 K€ seulement de dépenses nouvelles correspondant à notre participation aux frais d'équipement de la cuisine centrale pour la préparation des repas à Agen (4 K€), des subventions logements sociaux (174 K€), du PIG pour l'amélioration de l'Habitat (9 K€), de la participation aux travaux du nouveau local du COS (6.8 K€) et des participations aux travaux divers de l'AA par les fonds de concours (60 K€).
- Immobilisations corporelles (21) : 3 032 576.39 € (au lieu de 2 507 461.80 € BP 2020)
 - + 20.94 %

- Avec 485 132.93 € de RAR
- 2 547 443.46 € de dépenses nouvelles dont :
 - Achats de terrains : 310 K€
 - Terrain pour aire de jeu st Ferréol
 - Acquisitions diverses
 - Achats d'immeuble : 230 K€
 - Maison ECK
 - Silos
 - Plantation d'arbres : 6.5 K€
 - Travaux bâtiments scolaires : 200 K€
 - Brassens :
 - Climatisation 2 classes
 - Accessibilités
 - Réhabilitation toiture
 - Changement des sols
 - Mitterrand :
 - Ventilos convecteur
 - Éclairage
 - St Ferréol :
 - Réparation préau
 - Equipement des cimetières : 51 K€
 - Colombarium
 - Aménagements allés
 - Reprises de concessions
 - Travaux de Tortis : 80.5 K€
 - Ravalement ferme partie habitation et pigeonnier
 - Trottoirs et assainissement
 - Locaux associatifs : 9 K€
 - Accessibilité
 - Etanchéité toiture
 - Travaux aménagement du Local Police : 13.5 K€
 - Travaux Bibliothèques : 3.5 K€
 - Travaux dans les églises 85.5 K€
 - Clocher Cassou
 - Plafond Ste Radegonde
 - Accessibilité Cassou et st Ferréol
 - Delbes : 130 K€
 - Accessibilité
 - Sécurité incendie
 - Prévert : 65 K€
 - Reprise isolation et étanchéité
 - Bardage anti vandalisme
 - Sports : 74 K€
 - Tennis : réfection salle 1 et éclairage salle 2, étanchéité
 - Infield Base Ball
 - Rugby : aménagement pédiluve vestiaire
 - Pétanque : bardage bois
 - Travaux CABE
 - Mascaron : 37 K€
 - Peinture façade
 - Centre Technique municipal : 53.9 K€
 - Fosse vidange mécanique
 - Création du magasin

- Alarme intrusion
 - Sécurisation des silos : 40 K€
 - Mairie : 50 K€
 - Climatisation rez-de-chaussée
 - Travaux de voirie : 506 K€
 - Carrefour Cazalet Chantilly
 - Route de barre
 - Rue Gambetta
 - Impasse Flaubert
 - Route de la Zigole
 - Chemin Ste Rose
 - ...
 - Mobilier urbain : 26 K€
 - Signalétique vergers partagés
 - Mobilier divers
 - Matériel et outillage : 34 K€
 - Matériel de transport : 142.5 K€
 - Véhicule police municipale
 - Tracteur sports
 - Deux véhicules légers électriques ou hybrides
 - Remplacement petit véhicule service cadre de vie
 - Matériel de bureau et informatique : 150 K€
 - Panneau d'informations lumineux
 - Tablettes pour dématérialisation des instances
 - Mobilier : 41 K€
 - Extension vidéo protection : 60 K€
 - Autres immobilisations : 114 K€
 - Jeu écoquartier
 - Panneau affichage mairie
-
- Immobilisations en cours (23) : 15 000 € (idem BP 2020)
 - Permettent d'assurer les avances aux marchés publics

 - Remboursement d'emprunts (16) : 400 000 € (au lieu de 443 000 € BP 2020)
 - -9.71 %
 - Remboursement de la dette en capital. Depuis 2017, le remboursement en capital continue de baisser en raison du désendettement engagé depuis plusieurs années et malgré les nouveaux emprunts mobilisés.

 - Dépenses imprévues (020) : 200 000 € (idem BP 2020)
 - Permettent de répondre rapidement à des aléas budgétaires

Je vous propose, Mes Chers Collègues, d'adopter le Budget Primitif 2021 qui vous est présenté en ANNEXE 4.

Je vous en remercie.

BUDGET PRIMITIF : La maquette principale est jointe en **ANNEXE 4**.

Compte tenu du volume important des pièces annexes du Budget, elles seront disponibles dès réception sur votre messagerie d'un mail d'information et seront également consultables en Mairie, aux heures d'ouverture, auprès du Secrétariat général.

**Entendu l'exposé de Madame le Maire,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré
Par 20 voix Pour, 7 Contre**

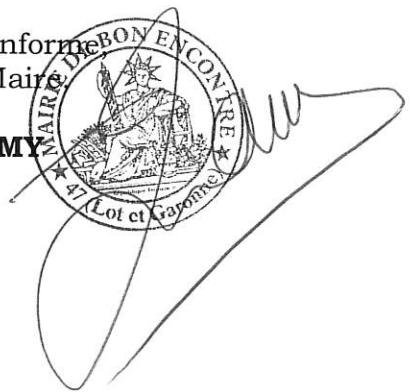
ADOPTE le Budget Primitif 2021 tel que présenté.

Ainsi fait et délibéré en séance les JOUR, MOIS et AN susdits.

Le Maire
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire
de cet acte
Informe que la présente délibération peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois
à compter des formalités de publication et de transmission
en Préfecture.
Affichage le 12 avril 2021

Pour copie conforme
Madame Le Maire

Laurence LAMY



Accusé de réception en préfecture
047-214700320-20210406-202119-BF
Date de télétransmission : 12/04/2021
Date de réception préfecture : 12/04/2021